



La Parole du Rav Brand

De Caïn à Kora'h

a) Lorsque Caïn et Hevel apportèrent des sacrifices, le feu céleste consuma celui de Hevel et refusa celui de Caïn. Caïn tua alors Hevel et l'enterra, et voici que D.ieu s'adressa à Caïn : « Qu'as-tu fait ? La voix des sangs de ton frère crie de la terre jusqu'à Moi. Tu seras maudit de la terre qui a ouvert sa bouche pour recevoir le sang de ton frère de ta main[1]. »

Le sang coule dans les fissures de la terre : pourquoi devrait-elle ouvrir sa « bouche » pour l'engloutir ?

Le corps d'Adam avait été créé énormément grand ainsi que celui de Hevel, qui avait la même forme[2]. Son sang forma sans doute une immense mare sur la terre, et peut-être bouillonnait-il comme celui du prophète Zekharia, assassiné dans le Temple[3]. Accablé de honte, Caïn creusa alors une énorme fosse pour enterrer le sang, puis la recouvrit de terre pour cacher son crime. Mais la terre n'apprécia pas qu'on l'oblige à participer à la mystification de ce forfait, comme le hurla YioV : « Terre ! Ne couvre pas mon sang (car je suis innocent)[4]. » D.ieu demanda alors à la terre de se venger de Caïn, et de s'empêcher dorénavant de produire pour lui des fruits. De plus, partout où il mettait les pieds, la terre tremblait.

b) Aharon et Kora'h étaient cousins. Le jour de l'inauguration du Michkan, Aharon apporta des sacrifices qui furent consumés par le feu céleste. Quant à Kora'h, il offrit devant Moché et Aharon de l'encens. Mais le feu céleste ne consuma pas seulement le sacrifice, mais également Kora'h, puis la terre ouvrit sa bouche et l'engloutit[5]. En fait,

Kora'h était le guilgoul de Caïn, et Moché celui de Hevel[6]. Comme son « mentor » Caïn au sujet de Hevel, Kora'h chercha aussi à tuer Moché. Mais celui-ci était sur ses gardes : « Moché dit : A ceci vous reconnaîtrez que D.ieu m'a envoyé pour faire toutes ces choses... Si D.ieu fait une chose inouïe : si la terre ouvre sa bouche pour les engloutir avec tout ce qui leur appartient, et qu'ils descendent vivants dans le lieu des morts, vous saurez alors que ces gens ont méprisé D.ieu[7]. » Cette fois-ci, la terre engloutit le criminel, et épargna le Juste !

c) « Rabbi Chimon ben Gamliel dit : Concernant trois sujets, la Torah parle brièvement : "Tu seras maudit de la terre qui a ouvert sa bouche pour recevoir de ta main le sang de ton frère" ; "Si la terre ouvre sa bouche pour les engloutir avec tout ce qui leur appartient... vous saurez alors que ces gens ont méprisé D.ieu" ; "Yiftah dit : Et j'ai ouvert ma bouche pour promettre à D.ieu (d'offrir ma fille), et je ne peux le révoquer[8]"[9]. » Il se peut que Caïn n'ait pas creusé une cavité avec ses mains, mais comme pour Moché, la terre ouvrit sa bouche sur l'ordre que celui-ci avait donné oralement. Pour Yiftah aussi, sa fille mourut parce que son père avait ouvert sa bouche pour prononcer un vœu irrévocable[10].

[1] Béréchit 4,10-11. [2] Ramban, Béréchit 5,3-4.
[3] Guitin 58b. [4] YioV 16,18. [5] Sanhédrin 110a.
[6] Arizal. [7] Bamidbar 16,28-30. [8] Choftim 11,35.
[9] Bamidbar Rabba 22,2. [10] Voir Ramban, Vayikra 27,29.

Rav Yehiel Brand

La Question

La paracha de la semaine nous rapporte l'épisode de la disputation de Kora'h. A ce sujet, nos sages enseignent que ce qui provoqua la faute de Kora'h est que "son œil le trompa". En effet, le midrash explique que Kora'h avait vu que de sa descendance, sortirait le prophète Chmouel (qu'un verset place au-dessus de Moché et Aharon réunis), et il se dit : il n'est pas possible que j'aie un tel descendant, sans que mon rang soit également très haut placé).

Pendant, nous pouvons nous interroger sur ce qui a pu entraîner que son œil puisse le tromper à tel point ?

Dans la Méguila Ekha se rapportant aux événements de Tisha béav, il est notable que les premiers chapitres sont sous la forme alpha beta (où l'initial de chaque verset suit l'ordre du alef beth).

Toutefois, nous pouvons relever que deux lettres sont interverties : le ayin et le pé. Nos sages expliquent que cela fait référence au fait que lors du premier tisha

béav, celui de la faute des explorateurs, ces derniers firent passer ce qu'ils voulaient sortir de leur bouche (qui se dit pé) avant ce qu'ils virent de leurs yeux (ayin en hébreu).

Toutefois, à la fin de la paracha, la Torah nous met en garde contre le fait de suivre aveuglément son œil, même lorsque celui-ci précéderait la bouche et le discours. Ainsi, le verset bien connu traitant du sujet du fil azur des tsitsit nous dit : "et vous le verrez et vous vous souviendrez de toutes les mitsvots d'Hachem et vous les ferez et vous n'explorerez pas d'après vos cœurs et d'après vos yeux...". Or, le midrash nous rapporte que Kora'h vint voir Moché en lui demandant et en raillant : un vêtement qui serait totalement azur aurait-il besoin d'avoir également un fil de tsitsit bleu ?

Ainsi, en remettant en cause la nécessité du fil azur, Kora'h perdit la protection l'empêchant d'explorer selon ses yeux. Ses yeux finirent donc par le tromper et la bouche de la terre s'ouvrit pour l'engloutir.

G.N.

Ville	Entrée *	Sortie
Jérusalem	19 : 08	20 : 30
Paris	21 : 38	23 : 00
Marseille	21 : 03	22 : 15
Lyon	21 : 14	22 : 30
Strasbourg	21 : 15	22 : 36

* Vérifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre communauté

N° 394

Pour aller plus loin...

1) Il est écrit (Avot 5-17) que l'exemple d'une controverse qui n'est pas "Léchem Chamaïm", est celle de Kora'h et sa faction. Apparemment, le Tana de cette Michna des Maximes des pères aurait dû plutôt dire que la Ma'hlokète qui n'est pas "Léchem Chamaïm", est celle qui oppose Kora'h à Moché ? !

2) Le traité Moed Katane (17) enseigne : « Kol makome chénatnou bo 'hakhamim einéhème, o mita, o oni ! ». À partir de quelle expression de notre Sidra, pouvons-nous déduire cet enseignement de la Guémara ?

3) À quel message, les paroles suivantes que Moché adressa à Kora'h et à son assemblée, font-elles allusion : « Boker, véyoda Hachem ète acher lo ! » (16-5) ?

4) Pour quelle raison, Moché employa-t-il l'expression : « Seigneur, D... des esprits de toutes chairs... ! » après que Hachem déclara au sujet de Kora'h et de son assemblée (16-21) : « Séparez-vous de cette communauté ; je veux l'anéantir à l'instant ! » ?

5) En quoi les âmes de Datan et de Aviram se réincarnèrent-elles, afin de réparer la faute de 'Hiloul Hachem qu'ils entraînaient lorsqu'ils prirent part à la révolte de Kora'h contre Moché et Aaron ?

6) Il est écrit (18-29) : « Mikol 'helbo, ète mikdécho miménou ». À quel merveilleux enseignement font allusion ces termes précités ?

Yaacov Guetta

Ce feuillet est offert Leilouy Nichmat Gaby Kouka bat Guémara

Que notre étude soit une source de réussite pour nos soldats et une protection pour tout le klal Israël

Halakha de la Semaine

Nous avons vu la semaine dernière qu'en l'absence de vin/jus de raisin, on récitera le Kidouch du vendredi soir sur du pain et Chabbat matin/Havdala sur un 'Hamar Médina.

Qu'appelle-t-on 'Hamar Medina?

Il s'agit d'une boisson importante se substituant au vin dans la région où l'on se trouve [Voir Aroukh Hachoulhan 296,13/IgrotMoché 2,75 qu'il ne doit pas s'agir d'une boisson bue pour étancher sa soif. Certains ajoutent le fait qu'elle doit accompagner un repas copieux (à l'instar du vin) [Graz 272,10 ; Badé Hachoulhan 97,8 ; Chilté Guiborime au nom du Riaz sur Pessa'hime 107a] et d'autres ajoutent le paramètre alcool qui va souvent avec le critère précité [Halakhot Ketanote 1,9 ; Ye'havé Daat 2,39 ; Or Lestion 20,19 ; Menouhat Ahava 7,15 ; Voir aussi Tchouvat Vehanagot 4 p.436 qu'ainsi était l'avis du Gra].

- Selon le Rambam, il s'agit d'un Chékhar (=boisson alcoolisée) bu par les gens du pays, de manière bien plus importante que le vin [Voir Beour Halakha 272,9 au nom du Rambam 29,17, qui précise que ce Heter ne concerne que la Havdala].

- Selon la grande majorité des Richonim, cette boisson ne peut faire office de 'Hamar Medina que si on ne trouve pas de vin/jus de raisin (Kacher) dans toute la ville/pays où l'on se trouve [Ri Iben Guiat; Rabenou Hananel Rachbam/Raaviya/Maharam/Roch... ainsi qu'il en ressort de Pessa'hime 107a].

Aussi, le fait de pouvoir importer le vin de l'extérieur confère à la région le statut de vin fréquent [Halakha Beroura 272,35 (Berour 43 p.426) au nom du Kenneset Hagedola/Eliya Rabba 182,4/Yaabet...].

De plus, le fait de ne pas trouver du vin pendant une courte période ne confère pas forcément le titre de 'Hamar Medina aux autres boissons, ainsi qu'il en ressort avec Amémar qui a refusé de réciter la Havdala sur du Chékhar alors qu'il n'avait pas accès au vin pour la Havdala [Maguen Avraham 272,6].

En pratique, le Choul'han Âroukh 272,9 retient l'opinion majoritaire à savoir que l'on ne pourra pas réciter le Kidouch/Havdala sur un 'Hamar Medina s'il y a du vin dans la ville [Caf Ha'hayime 272,55 au nom du Maté Yehouda 289,5 ; 'Hazon Ovadia T.2 p.124].

Autrefois, la coutume des Ashkénazim était de réciter le Kidouch du Chabbat Midi Lekhathila sur un 'Hamar Medina (comme la Vodka), car cette boisson était bue bien plus que le vin (Maguen Avraham ot 9 en se basant sur le Rambam) et en associant le fait que le vin était bien plus cher (Taz ot 6) et difficilement accessible (Âroukh Hachoulhan 272,14).

Cependant, de nos jours, étant donné que le 'Hamar Medina le plus répandu est le vin (du moins en France et en Israël), et qu'il est très facile d'accès, il faudrait donc revenir au strict din en récitant le Kidouch du Chabbat Matin/Havdala sur du vin ou du jus de raisin.

[Ketsot Hachoul'han 97/Badé Hachoul'han ot 8 ; Massé Ich 5 p.16 au nom du 'Hazon Ich ; 'Hout Hachani 4 Perek 86,4 ; Halikhot Chabbat Bechabbat 7,31 note 58. Voir toutefois le Chevet Halevy 5,32 qui rapporte un Limoud Zkhout même de nos jours en cas de réel difficulté à boire du vin/jus de raisin].

David Cohen

Enigmes

Enigme 1 : A quel moment est-il assour pour les adultes de manger du 'Hametz à part à Pessah ?



Enigme 2 :

Je suis vieux comme le monde mais toujours dans le présent. Qui suis-je ?



Aire de Jeu



Jeu de mots :

Heureux est l'homme qui paie tout comptant.

Devinettes

- 1) Quel lien de parenté y a-t-il entre Kora'h et Moché ?
- 2) Datan et Aviram sortirent de leur tente la "tête haute". Pour quelle raison ils sortirent ? (Rachi 16,27)

- 3) Quel roi a été frappé de la lèpre pour avoir réclamé "injustement" le mérite d'être Cohen ? (Rachi 17,5)
- 4) Quel secret l'ange de la mort a dévoilé à Moché lorsqu'il monta pour recevoir la Torah ? (Rachi 17,11)

Réponses aux questions

1) Une controverse est "digne de ce nom", lorsque deux parties apportent des preuves à leurs paroles et une discussion s'ensuit (comme celle opposant Hillel à Chamaï). Par contre, la Ma'hlokète de Kora'h et de son assemblée contre Moché et Aaron, ne peut s'appeler une controverse, du fait que ces derniers ne tentèrent même pas de rivaliser d'arguments avec ceux qui les provoquaient (voir Bamidbar 16-4) ; bien au contraire, ils firent preuve de soumission et tentèrent d'éviter à tout prix (par des paroles douces) l'affrontement. ("Kéreme David" du Rav David 'Hanania Pinto)

2) Il est écrit dans notre Sidra (16-4) : «Vayichma Moché, vayipol al panav ». On peut déduire, et apprendre de ce verset, que Moché ne voulait pas punir Kora'h et sa faction en posant (et en lançant) son regard sur eux (ce qui aurait pu entraîner leur mort), mais plutôt leur laisser le temps de faire Téhouva. ("Tiférete Yéhonatane" du Rav Yéhonatane Eïbeshitz)

3) La "manne" est appelée : « zéra gad », car elle était "maguid" ("elle racontait" et dévoilait) le véritable fond (la vraie personnalité) de chaque Ben Israël. En effet, pour les Tsadikim, elle tombait à la porte de leurs tentes, alors que pour les impies, elle tombait très loin de leur domicile (et ils devaient en plus la moudre avant de pouvoir en profiter). Ainsi, Moché déclara à Kora'h et à ses alliés : « C'est le "matin", "boker" (moment de la récolte de la manne), "que Hachem fera savoir celui qui est digne de lui" : "véyoda Hachem ète acher lo" (cela se traduira en effet, à travers la distance à parcourir pour prendre sa ration journalière de "manne"». (Maharame Chif)

4) Afin d'implorer pour eux la miséricorde de D..., en « rappelant » à l'Éternel que Kora'h et sa faction ne sont constitués que de chair et de sang, et que par conséquent, ils sont voués fatalement (comme tous les êtres humains) à fauter ; comme nous le proclamons dans la Téfila lors des "Yamim Noraïm" : « Zakhour ki afar ana'hnou ! ». (Rav Moché Alchikh, le "Alchikh Hakadoch")

5) L'âme de Datan revint en guilgoul dans le taureau que Eliahou Hanavi approcha en Korban à Hachem (lors de l'épisode des faux prophètes de Baal au mont Carmel), alors que celle de Aviram souffrit davantage en se réincarnant dans le taureau que les faux prophètes de Baal présentèrent en Korban à leur dieu (en effet, du fait que Aviram était plus impliqué et plus virulent dans cette discorde contre Moché et Aaron, sa Néchama avait besoin d'un plus grand Tikoun). ("Seder Hadorote" au nom du "Hessed Léavraham", le Rav Avraham Azoulay, le grand-père du 'Hida Hakadoch).

6) L'expression « mikol 'helbo » fait allusion au message suivant : " Bien plus encore que le fait de parvenir à de hauts niveaux de Kédoucha en s'efforçant « à réduire la graisse » ("mioute 'helbo") et les plaisirs matériels par le biais de multiples jeûnes et mortifications ; « ète mikdécho miménou », autrement dit : "On peut aussi accéder à de très hauts degrés de Kédoucha, en observant et en méditant sur la parfaite harmonie et le fonctionnement complexe des nombreux mécanismes "de notre corps" («miménou», c'est-à-dire «mitokh goufénou»), comme il est dit : «Mibéssari é'héze éloha»). ("Noam Mégadim")

Réponses n°393 Chéla'H

Enigme 1 : Quel est le mot que l'on trouve le plus souvent dans le תנ"ך ?
Le mot ארץ



Rébus : Cou / Lame / Âne / Hache / Hymne / R'hachée / Beignet / Hisse / Rat-Aile

Enigme 2 : Rivka se rend au marché avec 139 pièces de 1€.

Elle veut placer ses pièces à l'intérieur de sacs et utiliser ces sacs pour payer tout montant entier de 1 à 139 € sans avoir à manipuler les pièces. De combien de sacs a-t-elle besoin ?

Elle aura besoin de huit sacs contenant chacun : 1,2,4,8,16,32,64 et 12€.

Avec les sept premiers, elle peut payer tout montant jusqu'à 127€, en ajoutant le sac de 12€, elle pourra payer tout montant jusqu'à 139€.



A La Rencontre De Nos Sages

Rabbi Yits'hak Elfassi : le Rif

Rabbi Its'hak Elfassi, fils de Rabbi Yaacov Hacohen, plus connu sous le nom de « Rif », est né dans la localité de 'Hamad en Algérie en 1013.

Il étudia dans sa jeunesse à la Yéchiva de Kairouan à Tunis auprès de ses maîtres, Rabbénou 'Hananel ben 'Houchiel et Rabbénou Nissim ben Yaacov Gaon. La période où le Rif vécut fait la transition entre les deux générations des Guéonim et des Richonim. Par conséquent, il reçut une accréditation rabbinique partielle du Gaon, et, parfois, dans la réalité, il s'objecte à l'avis des Guéonim ; pour la même raison, son tribunal rabbinique bénéficia d'une grande autorité rabbinique, jusqu'au point où on en vint à le comparer au Beth-Din Hagadol de Jérusalem, ou au Beth-Din de Yavné.

Il s'installa plus tard dans la ville de Fès, au Maroc, d'où son surnom d'Elfassi. Dans ses années de résidence dans cette ville, Fès devint un phare de lumière pour une vie de Torah, et les élèves y affluaient de toutes parts, pour s'abreuver à la

source de Torah du « puits d'Its'hak », à savoir le Rif.

Il fut contraint de quitter Fès, dans le sillage de querelles qui avaient éclaté entre chrétiens et musulmans, lorsque des éléments douteux profitèrent de cette atmosphère troublée pour médire du Rif devant la cour royale. On ignore la teneur de la médisance, mais on sait que le Rif fut obligé de fuir les lieux en 1088, à l'âge de 75 ans.

Quittant Fès, il arriva à Cordoue, en Espagne, où il résida environ six mois, puis, de là, se rendit à Lucène, où vivait une importante communauté ancienne de Juifs. Dans cette ville, le Rif fut accepté plus tard comme Rav et Roch Yéchiva. C'est également à cet endroit qu'il finit sa vie, admiré de tous les Juifs, proches aussi bien qu'éloignés du judaïsme. De très nombreux Rabbanim, érudits et personnes diffusant la Torah furent formés à la Yéchiva du Rif, et prirent ensuite la direction de nombreuses communautés en Diaspora.

Le premier à avoir composé un ouvrage de Halakha est le Rif, qui en composant un recueil de lois, pose pour la première fois les règles des décisions dans toute la Torah afin que tous les élèves en Torah puissent connaître les lois

concrètes. Le Rif composa cet ouvrage dans un style talmudique, qui englobe tous les sujets du Chass, et met au jour, à partir de tous les débats talmudiques, la loi concrète : les lois du Chabbath, de la prière, du Kriat Chéma', les lois de pureté familiale, etc. En revanche, le Rif n'a pas inclus dans cet ouvrage toutes les Halakhot qui ne s'appliquent qu'en présence du Beth Hamikdach, comme les lois des sacrifices, etc. Le « Séfer Halakhot » du Rif, contenant environ 24 traités, est considéré comme un ouvrage de base de la littérature hilkhatique. Il n'est pas étonnant qu'il soit surnommé par de grands Sages « le petit Talmud ». Jusqu'à aujourd'hui, des Juifs se penchent sur l'étude des lois du Rif, de la manière dont on étudie des sujets de Guémara. Au côté du Rambam et du Roch, le Rif est l'un des trois piliers des décisions Halakhiques à partir desquels Rabbi Yossef Karo a édifié son Choul'han Aroukh, qui constitue la base hilkhatique du judaïsme à la lumière de laquelle les Juifs vivent depuis 400 ans. L'influence du Rif sur les décisions Halakhiques se fait donc encore ressentir jusqu'à nos jours.

Rabbi Its'hak Elfassi quitta ce monde depuis Lucène en 1103, à l'âge de 90 ans.

David Lasry

Birkat Mordekhai

Le cri de vérité : "Nous sommes des imposteurs"

Un enseignement de nos sages rapporte que lors de la chute de l'assemblée de Kora'h dans les profondeurs de l'enfer, un endroit s'est fortifié pour eux où ils ont chanté des louanges. Rabba Bar Bar Hana relate qu'un jour, en voyageant, un guide arabe lui a montré l'endroit où Kora'h a été englouti. Il a observé deux fissures d'où s'échappait de la fumée. [...] Il a entendu des voix disant : «Moché et sa Torah sont vrais, et nous sommes des imposteurs » (Sanhedrin 110a, Bamidbar Rabba 18:20).

Il est dit par ailleurs, que dans le Monde à venir, D. les en fera sortir, comme mentionné par Hanna : «L'Éternel fait mourir et fait vivre ; Il fait descendre au Shéol (abîme) et en remonter » (Chmouel I 2,6 ; Bamidbar Rabba 18:20).

Mais est-ce là, dans les profondeurs de l'abîme, l'endroit pour proclamer la grande vérité de « Moché est vrai et sa Torah est vraie » ? Dans ces abîmes, qui écoute ces déclarations ? À part Rabba Bar Bar Hana, personne ne les entend. Or, Hachem, qui connaît toutes les pensées, n'a nul besoin de

telles proclamations. Elles ne changent rien.

Cependant, cela nous enseigne que c'est probablement une partie de leur Guehinam. Quand on se trouve dans le monde de la vérité, la reconnaissance de la vérité est si grande et si claire qu'en regardant en arrière, on voit tout ce qui s'est passé dans ce monde-ci. Alors, il n'y a pas d'enfer pire que celui-ci. Il n'y a pas de souffrance plus grande que de crier de tout cœur, de toute âme, de toute conscience, de toute son essence : « Nous sommes des imposteurs » encore et encore.

Ces déclarations répétées forment un feu brûlant, dévorant, consumant qui est celui du Guehinam. Cependant, elles purifient aussi, raffinant, nettoyant et engendrant un être nouveau, pur et impeccable. Nous pouvons comprendre à présent la déclaration de Hanna : « Il fait descendre au Shéol et en remonter. » En effet, celui qui remonte de ce Shéol est complètement différent de celui qui y est descendu, brûlé et englouti. Celui qui monte est nouveau, pur et propre.

De la même manière que l'Éternel fait mourir et fait vivre, Il fait descendre au Shéol et en remonter pour redonner une nouvelle vie. Il s'agit là alors d'une renaissance.

Yonathan Haik

Léilouy nichmat Malka Sultana Taïta bat Florence Myriam Simha

La Paracha en Résumé

Montée 1 : Kora'h cousin de Moché, remet dans un premier temps en cause, le poste d'Elitsafane ben Ouziel, cousin de Moché par le dernier fils de Kéhat, Ouziel, or Kora'h était l'enfant du 2^{ème} fils de Kéhat, Itshar. Il revendiquait le poste de chef des enfants de Kéhat, puis, il revendiqua même la kéhouna de Aharon. Avec son assemblée de 250 hommes, ils se plaignirent à Moché. Moché proposa alors aux hommes de Kora'h de prendre des pelles, d'y mettre du feu et de la kétoret, afin de voir qui sera le choisi d'Hachem.

Montée 2 : Ils invectivèrent Moché, alors Moché pria, demandant à Hachem que leur prière ne soit écoutée. Puis, chacun vint avec sa pelle, Kora'h rassembla tous ses acolytes, à la porte du Ohel moed et Hachem intervient.

Montée 3 : Hachem voulut exterminer toute l'assemblée, mais Moché et Aharon dirent «un seul homme faute et tu t'énerves sur toute l'assemblée» ?! Hachem demanda à l'assemblée de s'éloigner des habitations de Kora'h, ce qu'ils firent. Moché annonça alors ce qui arrivera et la terre s'ouvrit pour ensevelir Kora'h, sa famille et ses tentes,

les 250 autres hommes, furent brûlés. Elazar récupéra les pelles et les utilisa pour le mizbéa'h. Le peuple se plaignit argumentant que Moché et Aharon tuaient le peuple.

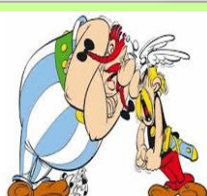
Montée 4 : Une épidémie débuta, Aharon prépara une kétoret, afin de calmer l'épidémie. Il y eut malgré tout, 14700 morts. C'est le malakh amavèt qui donna ce conseil à Moché lorsqu'il monta pour recevoir la Torah.

Montée 5 : Chaque chef de tribu (Aharon pour la tribu de Lévi) donna un bâton à Moché. Il les plaça dans le ohel moed. C'est évidemment le bâton de Aharon qui bourgeonna, tout le monde constata que c'est Aharon qui était le choisi.

Montée 6 : La Torah rapporte quelques lois concernant les léviim dans le Temple. La Torah énonce ensuite les cadeaux qui revenaient aux cohanim, offerts par les béné Israël, il y en avait 24 au total.

Montée 7 : Les léviim réceptionnaient quant à eux le maasser, 1/10 des récoltes, des vignes et de l'huile. La Térouma revenait aux Cohanim.

Rébus



La Force d'une parabole

Nous assistons cette semaine à la révolte de Korah. Celui-ci n'a pas supporté la nomination de Aharon en tant que Cohen Gadol, celle de Elazar en tant que Cohen et encore moins celle de son jeune cousin Elitsafane ben Ouziel à la fonction de Nassi. Cette soif effrénée de distinction va l'entraîner à sa perte.

Mais était-il si négatif de chercher à jouer un rôle majeur dans le service divin ? L'expression d'une ambition est-elle forcément à proscrire ? Le désir de grandeur n'est-il pas une qualité à entretenir ?

Le Maguid de Douvna vient nous éclairer par une parabole.

Un roi avait dans son royaume de nombreuses terres à cultiver. Il engagea pour ce faire, plusieurs paysans qui devaient chacun assurer la gestion complète de la

récolte de leur parcelle, puis de ramener toute cette récolte chez le roi de qui ils recevaient tous le même salaire. Seulement, n'étant pas tous capables de produire le même effort, le roi avait sagement pris en compte les capacités de chacun en leur confiant leur mission. Certains avaient reçu une seule parcelle à travailler, d'autres plusieurs parcelles. Un jour, un des paysans se présenta au roi pour se plaindre de n'avoir qu'un seul terrain à cultiver. En entendant cela, le roi ordonna de lui retirer tout ce qu'il avait. Choqué par cette décision, le paysan demanda ce qu'on lui reprochait. Le roi lui dit : "Pourquoi voudrais-tu un champ supplémentaire ? A quoi bon pour toi alourdir ta tâche de travail ? Par contre, à travers ta demande je comprends que tu ne cherches pas simplement à me servir mais plutôt à me voler. Tu espères donc plus de terrains pour pouvoir te servir

plus largement !"

Ainsi, Korah revendique de plus hautes fonctions alors que sans nul doute ces nominations viennent de Hachem directement. Il révèle qu'il n'est plus un homme au service du créateur mais qu'au contraire, il utilise la fonction au service de son ambition personnelle. Il prétend s'opposer à Moché pour pouvoir mieux servir Hachem, mais sa soif d'honneur lui a fait perdre le sens du respect et de la hiérarchie. De tout temps, les hommes ont cherché à jouer un rôle déterminant pour leur peuple. C'est assurément une bonne chose pour eux et pour le peuple. Mais, l'exemple de Korah nous rappelle qu'il faut constamment garder à l'esprit que c'est l'homme qui est au service de la fonction et non l'inverse.

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léïlouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Mme Tzipora est une dame âgée qui a bien vécu et à la mort de son vieux mari, elle se trouve bien seule puisqu'elle n'a jamais eu d'enfant. Pour meubler ses longues journées et pour calmer sa solitude, elle décide un beau jour de nourrir les chats de son quartier avec les nombreux restes de nourriture qu'elle arrive à récupérer auprès de ses voisins. Ainsi, elle noue un vrai lien d'amitié avec une quinzaine de chats errant près de chez elle qui sont aussi ses seuls amis. Mais voilà qu'un jour, elle se rend compte que sa maison lui coûte cher, et que sa retraite ne lui suffit pas pour vivre convenablement. Elle se met donc à rechercher une plus petite maison et met la sienne en location. Elle trouve rapidement près de chez elle un voisin qui loue une dépendance dans son jardin, cela lui convient à merveille. Mais deux jours après son installation, son propriétaire découvre en sortant de chez lui, une quinzaine de chats devant son jardin. Il mène donc l'enquête pour savoir d'où viennent-ils et ne tarde pas à trouver la fautive. Yossef va donc trouver sa locataire et lui demande des explications. Mme Tzipora lui répond que ce sont ses petits chéris dont elle s'occupe depuis plusieurs années maintenant. Yossef comprend la situation, mais l'informe fermement que malgré sa peine, si elle ne se débarrasse pas de ses chats, il sera obligé de se débarrasser d'elle. Mme Tzipora ne se laisse pas faire et lui rétorque que ses chers animaux sont bien éduqués et ne dérangeront personne. D'ailleurs, ils ne pourront pas rentrer chez lui mais les restaurants juste autour de la maison. Elle rajoute qu'elle a aussi signé un contrat de location, et qu'il ne peut donc la mettre à la porte. Yossef va donc poser la question à savoir qui a raison ? A-t-il le droit de se débarrasser de Mme Tzipora et ses chats ?

La règle dans ce genre de situation est qu'on va d'après les us et coutumes du pays, il faut donc vérifier quelle est l'habitude du monde dans ce genre de cas. Cela est d'après le Choul'han Aroukh (H" M 161,5) qui nous enseigne que si un des copropriétaires veut acquérir un animal ou installer un moulin dans la cour, les autres pourront le lui interdire, et ainsi il en sera pour toute chose inhabituelle dans ce lieu. Il est donc normal que si dans notre cas il s'agit d'un nombre important de chats, même si ceux-ci se trouvent à l'extérieur du jardin, il est fort probable que cela dérange une majorité de personnes car cela cause un véritable désagrément. Il sera donc interdit à Mme Tzipora de faire des choses inhabituelles, et si elle ne peut s'en empêcher, le contrat de location sera annulé. Aussi, comme nous enseigne le Choul'han Aroukh (H" M 232,6), toute chose dont la majorité des gens pensent qu'il s'agit là d'un défaut et qu'il est assez conséquent pour annuler une vente, permettra d'annuler la vente.

En conclusion, on vérifiera auprès des gens de la ville et dans le cas où une telle quantité de chats est considérée comme suffisamment dérangeante pour annuler le contrat de location, on proposera alors à Mme Tzipora soit de se débarrasser de ses chats soit de chercher un autre logement. (Tirée du livre Oupiryo Matok, Béréchit, page 98)

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« ...Il dit à Hachem : Ne Te tourne pas vers leur Min'ha... » (16/15)

Rachi écrit : « Selon le pchat : Ne Te tourne pas favorablement vers la kétoret (encens) qu'ils T'offriront demain. »

Selon le Midrash : Je sais (dit Moché) qu'ils ont une part dans les korbanot du tsibour, puisse-t-elle cette part ne pas être acceptée avec bienveillance, que le feu la délaisse et ne la brûle pas. »

Le Sifté 'Hakhamim explique : Si Rachi ne s'est pas suffi du pchat et a dû ramener le Midrash, c'est parce que le pchat est extrêmement difficile. En effet, comment appeler la kétoret par Min'ha ? La kétoret qui consiste à brûler des encens n'a rien à voir avec la Min'ha qui consiste à brûler de la farine !? C'est pour cela que Rachi ramène le Midrash où il s'agit de korbanot tamid qui, étant accompagnés de Min'ha, peuvent être appelés Min'ha.

Le Ramban demande : Comment Rachi peut-il expliquer au niveau du pchat qu'il s'agit de la kétoret puisque selon le contexte il parle sur Danan et Aviram qui ont refusé la demande de Moché de venir et qui lui ont très mal parlé et suite à cela, Moché dit : Ne Te tourne pas vers leur Min'ha. Ainsi, vu l'enchaînement des événements et de leur juxtaposition, les paroles de Moché concernent bien Danan et Aviram. Or, eux ne font pas partie des 250 qui doivent le lendemain approcher la kétoret !? Comment Rachi peut-il expliquer qu'il s'agit de la kétoret alors qu'il parle de Danan et Aviram qui ne sont pas censés approcher la kétoret le lendemain ?

Le Mizra'hi répond : Selon Rachi, Moché parle des 250, et si Moché a dit à Hachem de ne pas Se tourner vers la kétoret des 250 après le passage de Danan et Aviram, c'est parce que Moché avait un espoir de faire entendre raison à Danan et Aviram qui font partis des moteurs de cette rébellion et ainsi refroidir les 250 à continuer leur rébellion. Mais après que Moché a constaté qu'il était impossible de dialoguer avec Danan et Aviram et donc qu'il n'y a plus d'espoir de sauver les 250, c'est pour cela que maintenant Moché demande à Hachem de ne pas Se tourner vers la kétoret des 250.

Le Gour Arié répond : Comme le Ramban l'a dit, vu la juxtaposition, il est évident que Moché parle de Danan et Aviram. Et bien que Danan et Aviram n'ont pas en pratique approché eux-mêmes la kétoret, du fait que Danan et Aviram sont les moteurs de cette rébellion, les 250 qui vont faire la kétoret le lendemain sont donc en quelque sorte leurs envoyés et en vertu du principe selon lequel l'envoyeur a le même statut que l'envoyé, c'est donc comme si Danan et Aviram approchaient eux-mêmes la kétoret, c'est pour cela qu'on peut comprendre que Rachi dit que Moché demande à Hachem de ne pas Se tourner favorablement vers la kétoret de Danan et Aviram, c'est-à-dire celle qu'ils ont approchée par chli'hout (par l'intermédiaire des 250).

On pourrait proposer l'explication suivante : Toute la question du Ramban est basée sur le fait que c'est précisément après le passage de Danan et Aviram que Moché demande à Hachem de ne pas Se tourner favorablement vers leur Min'ha. Cette juxtaposition prouve que cela concerne Danan et Aviram car sinon pourquoi ne pas avoir fait cette demande avant et donc il est impossible d'expliquer qu'il s'agit de la

kétoret. Par conséquent, si on veut expliquer et comprendre Rachi en disant que cette demande concerne les 250, ce qui nous permet de dire qu'il s'agit de kétoret, il nous faut absolument justifier pourquoi Moché a fait cette demande après le passage de Danan et Aviram.

Et pour ce faire, commençons par poser quelques questions :

1. A priori, toute la rébellion est sur la place du Cohen gadol donnée à Aharon comme en témoigne de nombreux psoukim (16/10-11)... ainsi que de nombreux Rachi (16/1,3,28)... et il y a 250 qui la revendiquent. Par conséquent, les principaux impliqués dans cette makhlokot sont les 250 et bien que Danan et Aviram prennent parti pour les 250, ils sont au second plan puisqu'ils ne réclament pas la kéhouna guedola pour eux-mêmes ou tout au moins qu'ils soient pareils que les 250. Or, on voit que la principale punition est pour Danan et Aviram qui furent engloutis par la terre et dont la Torah y consacre plus de 10 psoukim alors que pour les 250, la Torah le dit à la fin en un passouk, on dirait juste en passant, comme si eux sont en second plan alors qu'ils sont les principaux intéressés !?
2. Lorsque Hachem dit « Sépare-toi de cette assemblée et Je vais les tuer en un instant », Moché dit « Un a fauté et Tu veux T'énerver contre tout l'assemblée ?! » Mais cela est difficile car toute l'assemblée des 250 a effectivement fauté, comme si Moché voulait sauver les 250 et ne punir qu'une personne, mais voilà que toute l'assemblée a fauté !?
3. Et qui est cette personne qui aurait fauté ? S'il parle de Danan et Aviram, pourquoi Danan et Aviram auraient-ils plus fauté que les 250 ?

On pourrait proposer d'expliquer ainsi : Moché pensait au début que cette rébellion concernait uniquement la kéhouna bien que cela soit déjà grave. Mais quand Danan et Aviram refusèrent de venir se présenter devant Moché et dirent des paroles effrontées à son égard, Moché réalisa que Danan et Aviram menaient une rébellion totale y compris contre lui. À ce moment-là, il s'irrita et s'affligea énormément, non seulement envers Danan et Aviram mais aussi envers les 250 car même si eux protestent uniquement contre la kéhouna, comment ont-ils pu se lier avec Danan et Aviram qui mènent une rébellion totale ?! C'est pour cela que précisément maintenant, Moché demande à Hachem de ne pas Se tourner favorablement vers la kétoret des 250. Ainsi, la gravité de rébellion de Danan et Aviram qui est totale, y compris contre Moché, est bien plus élevée que celle des 250 qui est limitée à la kéhouna, c'est pour cela que Moché plaide pour les 250, c'est pour cela que les 250 passent en second plan au niveau de la punition et c'est pour cela que la punition de Danan et Aviram avec Korah où la Torah y consacre de nombreux psoukim est spectaculaire.

En conclusion : La colère sur les 250 n'est pas seulement du fait qu'ils ont contesté la kéhouna mais c'est surtout du fait qu'ils se sont liés à Danan et Aviram qui voulaient tout renverser et c'est quand Moché réalisa les vrais projets de Danan et Aviram que sa colère s'enflamma sur les 250, d'où cette demande précisément à ce moment-là : Ne Te tourne pas favorablement vers la kétoret des 250. D'où le cri de Rachi au début de la paracha : « **Malheur au Racha, malheur à son voisin** »

Mordekhai Zerbib